



PSC

enfin des avancées pour les collègues en arrêt au 1^{er} janvier 2026

Depuis des mois, la CGT Finances intervient à tous les niveaux, et encore lors de la dernière Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi du 7 novembre dernier, les représentants des personnels CGT Finances sont intervenus sur la situation des agents en arrêt maladie au moment de l'affiliation au contrat prévoyance qui n'avaient pas la possibilité d'opter pour l'une des options. Ces collègues sont pris en charge par leur mutuelle ou opérateur actuels jusqu'à reprise de leur activité.

Toutefois ils devaient obligatoirement s'affilier au socle prévoyance alors qu'aucune possibilité ne leur était offerte en matière d'option puisque en cours d'indemnisation. Ainsi en cas de nouvel arrêt maladie après reprise au cours de l'année 2026, ils n'avaient pas accès à une couverture prévue par l'une des options.

Ainsi les collègues en arrêt (qu'il s'agisse d'un temps partiel thérapeutique, de Congé Maladie Ordinaire, de Congé Longue Maladie ou de Congé Longue Durée) au 1er janvier ont désormais la possibilité d'adhérer à l'option 1.

(téléchargez le document ou voir [la suite en ligne](#))

Grand questionnaire pour les agents

Les changements à la DGFIP ont été majeurs ces dernières années et ont probablement eu de forts impacts sur vos vies professionnelles et personnelles.

La CGT Finances Publiques et ses militants inscrits dans les collectifs de travail ont toujours eu à cœur de défendre les droits collectifs et individuels, les conditions de travail et le service public rendu au quotidien.

La CGT Finances Publiques a souhaité vous (ré)interroger sur votre vécu professionnel, vos attentes, vos besoins pour encore mieux se défendre collectivement et gagner ensemble de meilleures conditions de travail.

Ce questionnaire, qui vous prendra une quinzaine de minutes, vous permet de prendre la parole de façon anonyme et donc sans tabou.

Vous avez jusqu'à la fin des vacances de Noël pour vous exprimer. À son issue, vous serez informés des résultats.

Répondre à [l'enquête](#)

RGP - Déclaration liminaire

Nous avons largement alerté sur les dangers de la RGP en particulier en ce qu'elle rend à présent la totalité des agents justiciables.

Or, aujourd'hui, un nouveau discours apparaît : la minimisation des risques...

(voir [la suite en ligne](#))

Nouveau pilotage des emplois = nouvel enfumage !

La DG veut invisibiliser des postes vacants et continuer à supprimer des emplois

La DGFIP n'aime pas quand apparaît son vrai visage. C'est notamment le cas avec le nombre annuel de postes vacants (postes budgétisés mais non pourvus) et le niveau massif des suppressions d'emplois.

(voir [la suite en ligne](#))

SOMMAIRE

Page 1 : nouvelles de la DGFIP

Page 2 : le coin des cadres et techniciens avec l'UGICT-CGT

Page 3 : le coin du collectif aubois de la fonction publiques avec l'UFSE

Page 4 : devoir de mémoire

Page 5 : **grève 2 décembre**



LE SOIN DES CADRES ET TECHNICIENS AVEC L'UGICT-CGT



APPEL DU 20^{ÈME} CONGRES

Les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise de la CGT, réunis en congrès à Metz du 18 au 21 novembre 2025 appellent résolument leurs collègues et l'ensemble du monde du travail à construire un futur émancipateur respectueux des êtres humains, des êtres vivants, de la planète, et libéré de l'exploitation capitaliste. Il y a urgence.

Notre futur se joue maintenant. Nous ne pouvons pas laisser le capital décider à notre place et nous conduire de plus en plus vite dans l'impasse.

Nous refusons toujours le passage en force du gouvernement Macron et exigeons, en première étape, l'abrogation claire et nette de la réforme des retraites de 2023. Nous refusons toute velléité de nous imposer des systèmes de retraite par capitalisation.

Nous exigeons une bifurcation écologique et sociale de notre société à la hauteur de l'urgence climatique et sociale. Elle doit passer par la réindustrialisation – via un réel pôle public financier – pour répondre aux besoins des populations indépendamment des logiques capitalistes. La relocalisation d'une industrie durable au plus près des lieux de consommation et la création de pôles publics – y compris par la nationalisation ou la transformation en coopératives – permettraient d'augmenter les salaires, de garantir des conditions de travail dignes, de financer nos services publics et de réduire notre empreinte écologique. Imposer un tel projet de rupture est une urgence pour contrer le nivellement social et environnemental par le bas imposé depuis des décennies par le patronat et rendu possible par des gouvernements démissionnaires. Nous soutenons toutes les luttes en cours contre les suppressions d'emplois dans l'industrie et les services publics, et contre les reculs sociaux imposés sous leur menace.

Nous dénonçons les projets politiques guerriers qui justifient d'envoyer "nos enfants" au combat, privilégient la voix des armes à la voie diplomatique et se traduisent par une augmentation massive des budgets militaires au détriment de notre sécurité sociale, de nos pensions de retraites et de nos services publics. Notre expertise et nos qualifications doivent servir à construire un monde de paix et de coopération entre les peuples, plutôt qu'une course mortifère à l'armement portée par l'économie de guerre.

Nous refusons que notre santé physique et mentale au travail soit sacrifiée sur l'autel de la maximisation des profits et de l'austérité par des directions qui ne respectent pas leurs obligations.

Nous exigeons une production et une utilisation d'intelligence artificielle régulée et mise au service du progrès social et environnemental. Cet outil, dont le déploiement exige un débat public large et une véritable démocratie sociale, ne peut pas servir de prétexte à supprimer nos emplois et déqualifier nos métiers. Elle doit permettre la réduction de notre temps et de notre charge de travail, la hausse de nos salaires et une meilleure répartition des richesses. Toute production d'IA faite à partir de l'exploitation de la misère humaine ou au service de projets réactionnaires et autoritaires doit être proscrite.

Face à la montée du sexisme, de la xénophobie, des racismes, des discriminations et des violences au travail et dans le quotidien, nous exigeons des actions concrètes pour les éradiquer. Nous affirmons la nécessité de lutter contre toutes les formes de racisme, sans exception.

Nous voulons défendre nos droits conquis au travail, y compris celui d'y exercer nos droits citoyens et syndicaux. Nous apportons notre soutien aux militantes victimes de répression pour leurs actions syndicales et nous appelons à l'abandon des poursuites qu'ils et elles subissent.

Nous ne sommes pas seuls. Partout en Europe et dans le monde les militants et organisations syndicales s'organisent face à l'internationale d'extrême-droite, alliée au capital, qui pousse à la mise en opposition des peuples.

Nos qualifications, nos responsabilités, notre professionnalisme, notre aspiration à vivre et travailler autrement sont notre force. Cette force, organisée collectivement, est l'alternative à l'inaction climatique, au cynisme du patronat, à l'irresponsabilité des gouvernements, mais aussi à la résignation et à la division portée par l'extrême-droite. Le syndicalisme nous rassemble. C'est une boussole.

Nous appelons les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise de toutes les professions et de tous les territoires à s'organiser sur leur lieu de travail et à se mobiliser avec la CGT pour construire un autre monde.

Rien n'est écrit d'avance, tout est à nous, travaillons au futur : ingés, cadres, techs, agent-es de maîtrise, résistons !

COMITÉ DE SUIVI DE L'ACCORD INTERMINISTÉRIEL DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE EN SANTÉ DU 20 NOVEMBRE 2025 : COMPTE-RENDU DE L'UFSE-CGT

La signature de l'accord interministériel du 26 janvier 2022 ayant été unanime, l'ensemble des 7 fédérations représentatives dans l'Etat étaient présentes : dans l'ordre de représentativité FO, FSU, UNSA, CFDT, CGT, CGC, Solidaires. La CGT pèse 12% pour la signature d'un accord Fonction publique de l'Etat, et a privilégié dans le cadre de la négociation de la PSC un travail revendicatif avec la FSU et Solidaires, permettant d'atteindre 39% des voix en cas de position commune.

Analyse CGT de l'attribution des marchés :

Les documents transmis pour cette réunion permettent maintenant d'avoir une vision complète des opérateurs et des tarifs des 15 employeurs de la fonction publique de l'Etat, à l'exception de la Cour des comptes, et des trois ministères (Education nationale, Enseignement supérieur et Recherche, Sports) représentant plus de 50% des agents de l'Etat.

La moitié des ministères ont des contrats actifs, mais pour seulement 300.000 agents, près de 700.000 en auront au 1er janvier 2026, et 2,2 millions au moins au 1er mai 2026. Les différences de taille des contrats sont très fortes au sein de l'Etat, tout en étant incommensurables avec les marchés du privé, pour lesquels les « grands comptes » sont des entreprises de simplement quelques milliers de salariés.

Les gros employeurs sont d'abord l'Education nationale-MESR-Sports, avec 1,6 million d'agents, et l'Intérieur et les Finances avec plus de 100.000 agents (Intérieur et Finances). 4 ministères sont à plus de 50.000 (Justice, Santé-Travail, civils des Armées et Ecologie-Logement-Transports), 4 sont à plus de 10.000 (Agriculture, Culture, Affaires Etrangères, Premier ministre), 4 ont 10.000 agents ou moins (DGAC, Conseil d'Etat, Cour des Comptes, Caisse des Dépôts).

200.000 agents sont couverts par une seule entreprise d'assurance lucrative, ALAN (Premier ministre, Ecologie, Finances, DGAC). La multinationale AXA n'est présente que comme réassureur de la mutuelle de la Fonction publique Intérieure à la Justice. AXA n'a pas candidaté à l'Education nationale- MESR, laissant le champ libre à la MGEN.

100.000 agents sont couverts par une institution de prévoyance paritaire non lucrative : Agrica pour l'Agriculture et Klesia pour les Armées. Ces institutions couvrent l'agroalimentaire pour Agrica et les militaires pour Klesia et considéraient logique de candidater pour leur ministère. Dans la même logique Audiens (arts et spectacle, journalisme et presse-édition) a candidaté sans succès à la Culture.

Les grands groupes de protection sociale que sont Malakoff Humanis et AG2R, non lucratifs et paritaires, gérés par le Medef et ses alliés et par les confédérations syndicales du privé dont la CGT, sont restés prudemment à la porte de la complémentaire dans l'Etat, inquiets de la rentabilité de ces contrats et plus soucieux de leur propre rentabilité.

2 millions d'agents sont couverts par les mutuelles historiques de la Fonction publique, soit directement par la MGEN, soit adossés à la MGEN au sein du groupe mutualiste VYV. La MGEN est la colonne vertébrale de la mutualité dans la Fonction publique de l'Etat et le groupe VYV l'équivalent pour la fonction publique de l'Etat des grands groupes de protection sociale construits sur une base professionnelle dans le privé, comme Pro-BTP ou Agrica. Le fait que la MGEFI n'ait pas été retenue aux Finances fait de la MGEN et de VYV les seuls acteurs mutualistes de poids dans l'Etat.

Lire la suite dans le compte-rendu UFSE-CGT en téléchargement

Téléchargez la déclaration liminaire UFSE-CGT en téléchargement

Derrière le rideau de fer*

Devoir de mémoire

4 novembre 1979 : occupation de l'ambassade des États-Unis à Téhéran

Le pouvoir du shah Mohammed Reza Pahlavi, souverain d'Iran depuis le décès de son père, en 1941, est fortement contesté au cours des années 70. La loi martiale est adoptée en septembre 1978, mais les mesures répressives ne suffisent pas à endiguer le mécontentement. Le départ de Pahlavi, le 16 janvier 1979, est suivi par le retour triomphal de l'ayatollah Rouhollah Khomeiny, en exil depuis plusieurs années. Un référendum précède la proclamation de la République islamique qui survient au début du mois d'avril. Le 4 novembre, des étudiants iraniens occupent l'ambassade américaine à Téhéran et exigent qu'on leur rende le shah, hospitalisé aux États-Unis. Malgré des représailles économiques américaines, la crise des otages perdure tout au long de 1980. Cette situation humiliante jouera pour beaucoup dans la défaite du président Jimmy Carter lors des élections de l'automne 1980. Il faudra attendre l'assermentation de son successeur, Ronald Reagan, en janvier 1981, avant que les otages ne rentrent aux États-Unis. Un conflit meurtrier opposera l'Iran à l'Irak dès l'année suivante.

23 novembre 1976 : décès d'André Malraux

En 1958, Malraux est nommé ministre de l'information, puis, en 1959, ministre d'État chargé des affaires culturelles. Il reste pendant 10 ans à ce poste, et pose les bases de la politique culturelle française. L'un des moments célèbres de son mandat est son éloge funèbre prononcé en 1964 en l'honneur de Jean Moulin, à l'occasion du transfert des cendres de ce dernier au Panthéon, à Paris.

Il est par ailleurs l'auteur de la Loi Malraux, qui interdit la construction de gratte-ciels à l'intérieur de la ville de Paris.

En 1969, Malraux abandonne ses fonctions ministérielles.

12 novembre 1942 : un détachement français entame son long périple vers l'URSS

La création de l'escadrille Normandie est le résultat de longues négociations entre la France libre et les autorités soviétiques, entreprises en février 1942. En juin, le général Valin confirme la création de l'unité aérienne française, le « Groupe de chasse 3 », et désigne les commandants Pouliquen et Tulasne pour en assurer le commandement, le premier (qui a combattu en Libye et en Egypte) sur le plan administratif, le second sur le plan opérationnel. La mission des volontaires français est de se mettre au service de la chasse soviétique au sein de la 1ère Armée aérienne qui doit défendre le front de Moscou. Cette armée soutient au sol les combats terrestres de l'Armée rouge qui a repris l'offensive et qui ne va plus cesser d'avancer vers l'ouest après la victoire de Stalingrad en février 1943.

Sous demande états-unienne, Sanae Takaichi, Première ministre japonaise a évoqué début novembre 2025 une possible intervention du Japon en cas d'attaque chinoise contre Taïwan. Cette déclaration a déclenché une offensive informationnelle coordonnée, particulièrement visible dans les médias d'État chinois dès le week-end des 15 et 16 novembre, aux conséquences économiques déjà perceptibles.

Le 7 novembre 2025, au Japon, un député de l'opposition a interrogé la Première ministre Sanae Takaichi sur la notion de « survival-threatening situations », concept juridique permettant le déploiement des Forces d'autodéfense japonaises. En réponse, Takaichi a évoqué deux hypothèses pouvant justifier une intervention japonaise. La première concernerait une tentative de placer Taïwan sous le contrôle de Pékin au moyen de la force militaire. La seconde hypothèse tournerait autour d'une attaque contre des navires de guerre américains envoyés pour briser un éventuel blocus chinois de Taïwan.

Cette déclaration a suscité la colère de la Chine, déclenchant une offensive informationnelle coordonnée et potentiellement coûteuse sur le plan économique, particulièrement visible dans les médias d'État chinois à partir du week-end des 15 et 16 novembre. Cette information est capitale concernant les velléités impérialistes états-uniennes en Asie et doit mériter toute notre attention !

SE SYNDIQUER !

NOM :
PRÉNOM :
MEL :



Nous reprendrons contact avec vous
ou cliquez directement sur l'image du
cadre



DE L'ARGENT, IL Y EN A !



Le budget d'austérité du gouvernement, c'est encore les salarié-es, jeunes et retraité-es qui trinquent

Gel des salaires dans la fonction publique, blocage des pensions des retraites, hausse des franchises médicales, coupes dans les services publics...

Le **budget Lecornu** maintient le cap de l'austérité. Depuis que les prix augmentent, nos salaires stagnent. Dans le public, **le gel du point d'indice a fait perdre plus de 23 % de pouvoir d'achat en 20 ans. Dans le privé, les augmentations négociées** dans les branches et les entreprises (les "NAO") **ne compensent pas l'inflation**. Résultat : les travailleurs et

travailleuses produisent toujours plus de richesses... mais n'arrivent **pas à vivre de leur travail**.

Alors que le Smic est trop faible, l'ensemble des salaires se tassent, et 50 % des salarié-es gagnent moins de 2190 euros Net par mois !

Ce n'est pas un problème d'argent, c'est un problème de partage

Notre travail crée les richesses : on veut notre part.

Seul notre travail crée la richesse, et il en crée de plus en plus ! Mais sa répartition entre les profits pour quelques-uns et les salaires pour tous les autres se fait clairement au détriment des salarié-es !

C'est le "coût du capital" qui explose !

Chaque année, **211 milliards d'euros d'aides publiques** sont versés aux entreprises **sans contrôle ni contrepartie**. Les **dividendes explosent** : +50 % en cinq ans, un record mondial. Les grandes fortunes continuent d'accumuler : les **500 familles les plus riches possèdent 40 % du revenu national** !

La CGT revendique justice sociale + justice fiscale !

le gouvernement s'obstine dans le choix de réduire les dépenses publiques et sociales, alors que c'est justement **par les salaires, l'emploi et les services publics** qu'on peut relancer l'économie et répondre aux besoins.

Nos revendications sont claires :

- ▶ **Augmentation des salaires**, dans le privé comme dans le public.
- ▶ **SMIC à 2 000 € brut**, et **indexation de tous les salaires sur l'inflation** pour ne pas perdre en niveau de vie
- ▶ **Égalité salariale entre les femmes et les hommes**,
- ▶ **Contrôle et conditionnement des aides publiques aux entreprises** à des créations d'emploi et à des hausses de salaires.
- ▶ **Mise en place d'une taxe plancher** sur les ultra-riches : faire contribuer les 1800 foyers qui détiennent plus de 100 millions d'euros de patrimoine.

Alors, on s'organise !

Dans nos entreprises, nos administrations, nos établissements :

- ▶ discutons salaires, partageons nos revendications, préparons les NAO !
- ▶ multiplions les initiatives locales, actions, réunions d'infos

Ensemble, **imposons une autre répartition des richesses, au national en mettant la pression sur le vote du budget et dans nos entreprises et services en gagnant des augmentations de salaires**

**Rdv à 14h devant la
Maison des syndicats
à Troyes**

**LE MARDI 2 DÉCEMBRE en grève
et manifestation, on se saisit
de cette journée de mobilisation
pour l'augmentation des
salaires et l'enterrement du
budget d'austérité !**